Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2024_414

Décision Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

RETROSPECTIVE KIJNO 2024 - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE AVEC L'ASSOCIATION METALU A CHAHUTER

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay organise en 2024 une rétrospective Ladislas Kijno "Du Galet aux Etoiles" qui est présentée à Labanque du 23 mars au 4 août 2024,

Considérant que la Chapelle Saint Pry (Béthune), la Cité des Electriciens (Bruay-la-Buissière), la Comédie de Béthune, la Maison de la Poésie (Beuvry), la Donation Kijno (Nœux-les-Mines), Labanque (Béthune) s'associent à cet événement par l'exposition d'œuvres et la réception de manifestations,

Considérant que dans le cadre de cette rétrospective, la Communauté d'Agglomération propose une programmation culturelle destinée à tous les publics et se déroulant à la fois dans les équipements culturels et en "hors les murs" dans les communes,

Considérant que les actions proposées (spectacles, ateliers, conférences, résidences artistiques) entrent en résonance avec les messages de Kijno : invitation à explorer le monde, à dénoncer la face noire de l'Humanité, à prendre les Grands Hommes pour modèles pour agir en tant que citoyens,

Considérant que la Communauté d'Agglomération et la ville de Calonne-Ricouart organisent un événement sur le thème de la Pologne le 15 juin 2024 à Calonnix, étang de Quenehem, rue du Mont Saint Eloi à Calonne-Ricouart,

Considérant que dans ce cadre, l'association *Métalu A Chahuter* dont le siège est situé au 161, rue Roger Salengro à Hellemmes-Lille (59260) a été sollicitée pour assurer deux représentations du spectacle « Plus je vieillis, plus je m'étonne » de et avec Laure Chailloux et Magdalena Mathieu,

Considérant qu 'en application de l'article R.2122-3 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association *Métalu A Chahuter* dont le siège est situé à Hellemmes-Lille (59260), 161, rue Roger Salengro, ayant pour objet deux représentations du spectacle « Plus je vieillis, plus je m'étonne » le 15 juin 2024 dans le cadre de l'évènement KIJNO organisé à Calonnix, pour un montant de 1 209,41 euros net de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la

passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association *Métalu A Chahuter* dont le siège est situé à Hellemmes-Lille, 161, rue Roger Salengro, ayant pour objet deux représentations du spectacle « Plus je vieillis, plus je m'étonne » de et avec Laure Chailloux et Magdalena Mathieu, le 15 juin 2024 dans le cadre de l'événement organisé à Calonnix, étang de Quenehem, rue du Mont Saint Eloi à Calonne-Ricouart pour un montant de 1 209,41 euros net de taxes.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le 31 MAI 2024

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : - 3 JUIN 2024

Et de la publication le : - 3 JUIN 2024

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DAGBERT Julien